

Arguments scientifiques en faveur des mégabassines

Introduction : Dans le rapport "Changement climatique, eau, agriculture. Quelles trajectoires d'ici 2050 ?", le CGEDD et le CGAAER considèrent que les mégabassines sont "le mode de sécurisation de la ressource en eau le plus satisfaisant", ce sont leur mots.

Les avantages :

Réduction des prélèvements estivaux

Les mégabassines permettent de déplacer les prélèvements d'eau des nappes phréatiques de l'été vers l'hiver, lorsque les ressources sont plus abondantes. Cette « substitution » vise à préserver les écosystèmes : En limitant les pompages estivaux, on réduit le risque d'assèchement des rivières et des zones humides, cruciales pour la biodiversité (amphibiens, oiseaux, etc.) Gestion durable : Cette approche s'inscrit dans une logique de « sobriété saisonnière », alignée sur le cycle naturel de l'eau.

Amélioration des niveaux piézométriques

Selon une étude du BRGM (2022), ce décalage des prélèvements pourrait maintenir des niveaux plus élevés dans les nappes phréatiques en été, favorisant ainsi la préservation des zones humides et des débits des rivières. Par exemple, dans le cas précis du projet des Deux-Sèvres, les mégabassines ont "un impact négligeable" sur les nappes souterraines et le débit des cours d'eau, selon une évaluation du BRGM du projet de construction dans les Deux-Sèvres publiée en juillet 2022. Selon le rapport, le projet permettrait "une amélioration globale du niveau des nappes en printemps-été" et une augmentation du débit des cours d'eau (+5% à +6%). L'administration utilise des capteurs pour mesurer le seuil de remplissage des nappes. Le pompage a lieu lorsque le niveau de la nappe dépasse un certain seuil et que son excédent se déverse dans les cours d'eau. le projet permettrait "une amélioration globale du niveau des nappes en printemps-été" et une augmentation du débit des cours d'eau (+5% à +6%).

Adaptation à l'incertitude climatique

Les mégabassines sont présentées comme une assurance face à l'augmentation des sécheresses, en stockant l'eau pour les cultures irriguées (comme le maïs). Le Ministère de la Transition écologique souligne une baisse de 14 % des ressources en eau renouvelables en France depuis les années 1990, justifiant des solutions de stockage. Sécurisation des récoltes : L'irrigation contrôlée via ces réserves permet de garantir des rendements agricoles, notamment pour des cultures stratégiques comme le maïs ou les légumes.

